

January 24, 2014

Hon. Liz Sandals
Minister of Education
Mowat Block
22nd Flr, 900 Bay St
Toronto ON M7A1L2

Dear Minister,

As key partners in the education sector, we are writing to you to table our joint position regarding Bill 135: *Ryan's Law (Ensuring Asthma Friendly Schools)*.

We are deeply saddened by the death of Ryan Gibbons. While we sincerely applaud Sandra Gibbons' courage and passion to help other children, our collective organizations do not think Bill 135 goes far enough. Instead, we would like the government of Ontario to take a comprehensive approach to the **management of multiple conditions**, so all students with any medical condition (i.e. anaphylaxis, type 1 diabetes, epilepsy) would be protected.

Ryan's law is modeled after Sabrina's Law, legislation that ensures that all school boards have policies or procedures in place to address anaphylaxis in schools. We are concerned that with the high incidences of medical conditions that exist in Ontario schools, standalone legislation for each medical condition is not only impractical, but unworkable in schools. A comprehensive approach to the management of multiple medical conditions would be much less onerous for our school boards and consistent with Ontario's Framework for Preventing and Managing Chronic Disease. Our goal is to protect as many students as possible.

We are pleased to provide any additional information as needed.

Sincerely,



Denis Labelle
Président
ACEPO



Nadine Trépanier-Bisson
Directrice générale
ADFO



Melinda Chartrand
Présidente
AFOCSC



Paul Lacalamita
Executive Director
CPCO



Michael Barrett
President
OPSBA



Kevin Kobus
Executive Director
OCSTA



Bob Pratt
President
OPC



Chris Markham
Executive Director/CEO
Ophea

Le 24 janvier 2014

L'honorable Liz Sandals
Ministre de l'Éducation
Mowat Block
22^e étage, 900 rue Bay
Toronto ON M7A 1L2

Madame la Ministre,

En tant que partenaires clés dans le secteur de l'éducation, nous vous écrivons pour soumettre notre position commune au sujet du projet de loi 135, *Loi Ryan de 2013 pour assurer la création d'écoles attentives à l'asthme*.

Nous sommes très attristés par le décès de Ryan Gibbons. Bien que nous félicitons Sandra Gibbons pour son courage et sa passion pour aider d'autres enfants, nos organismes réunis sont d'avis que le projet de loi 135, *Loi Ryan de 2013 pour assurer la création d'écoles attentives à l'asthme*, ne va pas suffisamment loin. Nous souhaitons plutôt que le gouvernement de l'Ontario adopte une approche globale à la **gestion de diverses affections médicales**, afin que tous les élèves atteints d'une affection, quelle qu'elle soit (c.-à-d. anaphylaxie, diabète de type 1, épilepsie), soient protégés.

La Loi Ryan fut rédigée en s'inspirant de la Loi Sabrina, une loi qui oblige tous les conseils scolaires à mettre en place des politiques et des procédures relativement à la gestion de l'anaphylaxie dans les écoles. Nous sommes préoccupés qu'à cause de l'incidence élevée d'autres affections médicales dans les écoles de l'Ontario, il soit peu pratique d'avoir des mesures législatives distinctes pour chaque affection et impossible de les mettre en pratique dans les écoles. Une approche globale pour la gestion de diverses affections médicales serait beaucoup moins contraignante pour nos conseils scolaires et serait conforme avec le cadre de travail de l'Ontario pour la prévention et la gestion des maladies chroniques. Notre objectif est de protéger le plus grand nombre possible d'élèves.

Nous serons ravis de vous fournir tout autre renseignement dont vous pourriez avoir besoin.

Veillez agréer l'expression de nos meilleurs sentiments.



Denis Labelle
Président
ACEPO



Paul Lacalamita
Executive Director
CPCO



Bob Pratt
Président
OPC



Nadine Trépanier-Bisson
Directrice générale
ADFO



Michael Barrett
Président
OPSBA



Chris Markham
Executive Director/CEO
Ophea



Melinda Chartrand
Présidente
AFOCSC



Kevin Kobus
Executive Director
OCSTA